



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Festival Gamineries, contrats avec les artistes

DEL-2017-107

Numéro de la délibération : 2017/107

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences par thèmes, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 11/12/2017

Date de convocation du conseil : 05/12/2017

Date d'affichage de la convocation : 05/12/2017

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Hervé JESTIN par M. Michel JARNIGON, Mme Laurence KERSUZAN par M. Christophe BELLER, Mme Laurence LORANS par M. Loïc BURBAN, M. Jacques PÉРАН par Mme Stéphanie GUEGAN, M. Eddy RENAULT par Mme Emmanuelle LE BRIGAND

Était absente excusée : Mme Françoise RAMEL

Festival Gamineries, contrats avec les artistes

Rapport de Christine LE STRAT

La programmation du festival jeune public *Gamineries...* pour l'année 2018 nécessite la passation de contrats de cession avec les artistes.

La commission a arrêté les interventions suivantes :

- lundi 19 février : La Petite casserole d'Anatole – Cie Marizibill – 5 700 € les 4 séances
- mardi 20 février : La Petite casserole d'Anatole – Cie Marizibill
- mardi 20 février : le Noël de M. Scrooge – Cie Le Point du jour – 1 400 € - 1 séance
- mercredi 21 février : Bella et le Garguenghouët – Théâtre des Dominos – 1 300 € - 1 séance
- jeudi 22 février : Moooooooooonstres – Label Brut – 2 400 € - 2 séances
- vendredi 23 février : Petit bleu, petit jaune – Gestuaire - 850 € - 2 séances
- vendredi 23 février : Pinocchio – Cie Tutti Quanti – 2 000 € - 1 séance
- samedi 24 février : Pierre Croce (saison culturelle 2017.2018)
- dimanche 25 février : La Vraie Princesse – Piment Langue d'Oiseau – 2 000 € - 1 séance
- lundi 26 février : Chubichaï – le Vent des Forges – 1 680 € - 2 séances
- mardi 27 février : Le Fariboleur – Cie La Remueuse – 1 800 € - 2 séances
- mercredi 28 février : l'Extraterrestre et le petit caca – Cie Fée d'hiver – 2 300 € - 1 séance
- jeudi 1 mars : La Maison en petits cubes – Cie Spectabilis – 1 450 € - 1 séance
- vendredi 2 mars : Gérard Delahaye – Ipositi – 3 000 € - 1 séance

Des frais annexes (hébergement, frais de restauration, frais de déplacement, technique...) liés aux spectacles peuvent venir s'ajouter aux montants des cachets indiqués. Les montants indiqués sont hors taxes ou nets de TVA.

Nous vous proposons :

- d'autoriser la Maire à signer les contrats à intervenir

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 11 décembre 2017

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

